

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du jeudi 24 février 2011 à 20 h 30
en Mairie de Dommartin-les-Remiremont
Salle du Conseil

Procès-verbal

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h30.

Monsieur Daniel LALLEMANT est élu secrétaire de séance. Il accepte.

Etaient présents : *Mr René POIRSON, Mr Marcel MICHEL, Mr Michel BUTZ, Mr Raymond GENAY, Mr Robert SALZEBER, Mr Daniel LALLEMANT, Mr Jean-Pierre DIDIER, Mme Colette CONTAUX, Mr Dominique PIERRE, Mr Jean MANSOURI, Mr Gérard CUNAT, Mr Maurice JOUENNE, Mr André LOUIS, Mr Christophe GRAVIER, Mme Elisabeth AMET, Mr Maurice ROCKLIN.*

Excusés : *Mr Jean-Marc FANTONI.*

Délégation de pouvoir :

Mr Jean Marc FANTONI à Mr Michel BUTZ

Le compte rendu de la séance du 27 janvier 2011 est adopté à l'unanimité.
L'ordre du jour n'appelle pas de remarque.

**DELEGATIONS DE CERTAINES ATTRIBUTIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Droit de préemption urbain

Vente d'un terrain sis Derrière la Ville
appartenant à Mr et Mme LAMBOLEZ Pierre

Vente d'un immeuble sis 111 rue du Cèdre
appartenant à Mr Raymond Marc

AFFAIRES COMMUNALES

1. Ressources Humaines

Départ en retraite : remplacements et modification du tableau des effectifs

La décision est adoptée à l'unanimité

Cérémonie de départ en retraite de Mme Genay et de Mme Thierry
Le samedi 9 avril à 11 h à la salle des Fêtes

2. Finances et Affaires Economiques

Finances :

Prochaine réunion de travail du Conseil Municipal le jeudi 24 mars et non le jeudi 17 mars

3. Gestion et entretien du patrimoine

Révision du PLU

Prochaine réunion de travail le jeudi 17 mars 2011 à 13 h 30

Les Blés d'or

La procédure de sélection de l'architecte approche de son terme. Les candidatures ont été examinées le 23 Février. La négociation du prix de l'intervention s'engage.

Conduite intercommunale d'assainissement Vecoux-Dommartin

Le retard reste dû à une erreur de l'opérateur quant au diamètre de la canalisation. Le maître d'œuvre et l'entreprise doivent corriger cette malfaçon. La responsabilité de la commune n'est pas engagée.

Travaux sur le réseau d'eau

En cours d'étude

Inondabilité :

Enquête publique sur la demande de déclaration d'intérêt général pour la réalisation d'aménagements sur le réseau hydrographique.

Par arrêté le Préfet des Vosges a prescrit l'ouverture d'une enquête publique sur la demande de déclaration d'intérêt général pour la réalisation d'aménagements sur le réseau hydrographique présentée par la commune de Dommartin les Remiremont.

Le dossier d'enquête et le registre seront déposés à la mairie du lundi 7 mars 2011 au lundi 21 mars 2011 inclus. Toute personne pourra en prendre connaissance sur place, aux jours et heures ouvrables de celle-ci.

Les intéressés pourront soit consigner directement leurs observations sur le registre d'enquête, soit les adresser par écrit à la mairie de Dommartin les Remiremont, à l'attention de M. Jacky LAJOUX, commissaire enquêteur, lequel se tiendra à la disposition du public à la mairie précitée, les :

- samedi 12 mars 2011 de 10 h 00 à 12 h 00
- vendredi 18 mars 2011 de 16 h 00 à 18 h 00

Un mois environ après la clôture de l'enquête, toute personne pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur à la mairie de Dommartin les Remiremont, à la Préfecture des Vosges, Bureau de l'environnement.

Après l'enquête publique, le Conseil Municipal se prononcera. Au final, le Préfet des Vosges statuera par arrêté sur la demande.

Réunion publique d'information le Mercredi 9 mars 2011 à 20 h 30 à la Salle des Fêtes.

Lotissement « le Chêne »

Le problème qui subsiste est dû à l'absence de constitution en son temps du syndicat de copropriété. Un accord définitif est en passe d'être trouvé sous peu. Reste à régler la question de la surface allouée pour le stockage de la neige en hiver.

4. Sport Loisirs et Culture

Conseil Municipal des Enfants

Réunion le 26 Février . Ordre du jour : projet « découverte de la forêt » et « skate park ».

Le conseil d'école élémentaire s'est réuni le 22 Février. La Mairie fournira deux bancs pour installation dans les cours de récréation.

Journée-bilan de l'opération ETAMINE le 21 Avril.

Journée du Livre le 27 Avril sur le thème de l'eau. Participation de la Médiathèque communautaire.

La sécurité aux abords de l'école sera encore renforcée.

Conservation du Patrimoine

Restauration de la Vierge du Mai (Original) sise dans l'Eglise. La statue est propriété communale.

Délibération décidant de confier cette mission à l'association « Dommartin Histoire et Patrimoine » L'association en assurera le financement sur fonds propres.

MJC

La gestion de l'espace Louis Gérard le week-end reste de la responsabilité de la MJC.

La modification des tarifs et les modalités d'usage sont adoptées à l'unanimité. Elles seront transcrites définitivement au plus tôt.

Printemps des artistes

Exposition tous les après midi du dimanche 1^{er} Mai au dimanche 8 mai
Vernissage le samedi 30 avril à 18 h

5. Social - Aide à la personne - Affaires Scolaires

Projet de Maison d'Assistance Maternelle (MAM)

Etude en cours quant aux implications techniques et financières. Dès que celle-ci sera terminée, la décision d'aménagement sera soumise au Conseil.

AFFAIRES INTERCOMMUNALES

1. Communauté de Communes

Réunion du bureau en présence de Mr le Préfet

L'objet concerne les gens du voyage et la recherche de la solution la plus adaptée (aire de grand passage).

2. Syndicats intercommunaux

Syndicat Mixte du Pays de Remiremont et de ses vallées

Compte rendu de la réunion du comité syndical du 8 février 2011

Le Pays maintient sa volonté de sauvegarder la présence d'une section hôtellerie au Lycée Camille Claudel à Remiremont.

Les cotisations sont inchangées. 1,20 euro par habitant. 0,67 euro pour la Permanence d'Accueil d'Information et d'Orientation des Vosges du Sud (PAIO).

Syndicat mixte pour l'informatisation communale dans le département des Vosges (SMIC)

L'adhésion des nouvelles communes suivantes est adoptée à l'unanimité :

La Neuveville Sous Châtenois, Hurbache, Saint Jean d'Ormont.

Le Conseil prend acte de la réunion du 22 décembre 2010.

Syndicat Mixte départemental d'Electricité des Vosges

Le Conseil prend acte de la réunion du 26 janvier 2011 .

* Modification des statuts :

Lors de la dernière réunion du Comité syndical les Membres de l'assemblée délibérante ont voté à l'unanimité une modification des statuts du SMDEV.

Cette modification statutaire a pour but de permettre l'adhésion des deux Communes vosgiennes qui n'étaient pas adhérentes au SMDEV, à savoir LA BRESSE et MARTINVELLE, sans rajouter de contraintes supplémentaires, ni pour les communes, ni pour le SMDEV.

Cette adaptation des statuts fait suite à une volonté du FACE, en accord avec le Conseil Général des Vosges, de transférer la gestion des fonds du FACE du Conseil Général au SMDEV. Cependant, pour ne pas subir de pénalités financières, il faut que le SMDEV regroupe toutes les communes vosgiennes, d'où la modification statutaire proposée.

Le Conseil prend acte et adopte à l'unanimité la modification des statuts.

* Demandes d'adhésion et de retrait de plusieurs collectivités.

Les Membres de l'assemblée délibérante ont voté à l'unanimité l'adhésion au SMDEV des communes des Syndicats Intercommunaux d'Electrification de la PLAINE DES VOSGES et de la REGION de DOMPAIRE à la suite de leur dissolution au 31 *décembre* 2010.

Les demandes d'adhésion et de retrait sont adoptées à l'unanimité.

Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples de l'Agglomération Romarimontaine (SIVOM)

Compte rendu des réunions du 2 février 2011 et du 16 février 2011

Le Conseil déplore que la gestion de l'approvisionnement en sel de déneigement n'ait, dans le cadre de ce syndicat, pu trouver une solution. (A chacun de se débrouiller alors que le cadre du règlement syndical est parfaitement adapté aux communes qui souhaiteraient bénéficier de cet avantage)

AFFAIRES DIVERSES

Affaire Sagram

Jugement concernant la Zone Industrielle (différend Commune-Sagram). Le Conseil prend acte du point de situation. Reste aux services de l'Etat de s'assurer que l'opération de remise-reprise soit assurée dans les meilleures conditions (y compris aux délais)

A DOMMARTIN-lès-REMIREMONT, le 24 février 2011

Le Secrétaire ,
Mr Daniel LALLEMANT